



NOUVEL APPEL À PROJETS 2014

**Ensemble, aidons les jeunes
à mieux construire leur avenir !**

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire est l'un des principaux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Banque régionale qui finance l'économie locale, elle a à cœur d'accompagner le développement des structures de l'ESS et l'émergence de projets qui participent à la dynamisation de ses territoires. Elle accompagne ainsi de nombreux projets solidaires, liés notamment à l'insertion par l'économie.

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a choisi de lancer une nouvelle édition de l'appel à projets « Mon projet innovant » consacrée, cette année, au soutien des jeunes. Une enveloppe de 300 000 € (dont 100 000 € sous forme de dons et 200 000 € sous forme de prêts à taux zéro) est attribuée à l'opération. Explications.

POURQUOI LES JEUNES ?

Accueil, accompagnement, esprit d'initiative, autonomie, entrepreneuriat, culture, éducation, responsabilisation, dépassement de soi, confiance, prévention, transmission des savoirs... : les jeunes sont notre avenir, aidons-les à mieux construire le leur !

Cette année, le choix de ce nouvel appel à projets s'est donc naturellement porté sur le soutien des jeunes.

QUELS PROJETS ?

Les projets présentés pourront, par exemple, agir pour :

l'accès des jeunes à une
activité professionnelle

le développement par les jeunes
d'une activité professionnelle

l'accès des jeunes au logement

l'accès des jeunes au sport
et à la culture

l'éducation ou la formation
des jeunes

la prévention et la santé
des jeunes



QUI PEUT RÉPONDRE ?

L'appel à projets est réservé aux **structures associatives et entreprises solidaires des régions Bretagne et Pays de la Loire** qui agissent ou veulent agir en faveur des jeunes.

ET VOTRE RÔLE DANS TOUT ÇA ?

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire souhaite voir **relayer le plus largement possible** ce nouvel appel à projets auprès des associations et entreprises solidaires. C'est pourquoi elle sollicite l'ensemble des structures, têtes de réseau, partenaires de la création d'entreprise et acteurs de l'ESS qui peuvent le faire connaître. Nous comptons sur vous !

QUELS OUTILS À VOTRE DISPOSITION ?

Pour vous permettre de relayer cet appel à projets, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a réalisé **un dépliant de 4 pages** qui présente l'opération et ses modalités (disponible en pdf dans ce fichier zippé). Elle a également **mis en ligne un site Internet** dédié : www.monprojetinnovant.org (le dossier d'inscription, la composition du jury, le règlement, les partenaires et les communiqués de presse sont à votre disposition en ligne). Enfin, dans ce fichier zippé, **deux bannières animées** vous attendent : n'hésitez pas à les mettre en ligne sur vos sites Internet !

QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Le jury est composé :

- des membres de la commission RSE du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire ;
- des représentants des partenaires : la Cres Bretagne, la Cress Pays de la Loire, l'association et site Internet « Ressources Solidaires » ;
- des dirigeants de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire.

Le jury retiendra les caractéristiques suivantes :

le caractère original et innovant du projet présenté

son aptitude à générer des emplois et du lien social

son effet de levier et sa capacité à mobiliser les acteurs du territoire

son aptitude à proposer un programme structurant pouvant servir d'expérimentation

sa capacité à être reproductible



QUEL PLANNING ?

3 dates essentielles sont à retenir :

Lancement de l'appel
à projets

7 avril 2014

Clôture de l'appel
à projets (à minuit)

31 juillet 2014

Sélection par le jury
régional

11 décembre 2014

Les remises de prix auront lieu au cours du 1^{er} trimestre 2015.

COMMENT RÉPONDRE ?

Seuls les projets se déroulant sur le territoire des régions administratives Bretagne et Pays de La Loire seront pris en compte. Il n'est pas nécessaire d'être client pour présenter un projet.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site www.monprojetinnovant.org et doit être adressé à la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire **avant le 31 juillet 2014 minuit**.

Le dossier de présentation doit être accompagné des éléments suivants :

- pour ce qui concerne la structure :

statuts
de la structure

liste des membres
du Conseil d'Administration

documents comptables complets
des deux dernières années

budget de l'exercice en cours et/ou
budget prévisionnel du prochain exercice

- pour ce qui concerne le projet :

budget détaillé

plan de financement

tout document pouvant compléter le dossier

Les dossiers d'inscription complétés par ces documents peuvent être adressés soit par mail à cette adresse : appel-a-projet@cebpl.caisse-epargne.fr,
soit par courrier postal à l'adresse suivante :

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
Département Développement Coopératif et Solidaire
15, avenue de la Jeunesse - BP 127
44703 ORVAULT Cedex

Un courrier sera adressé au responsable
de chaque structure ayant concouru.

LA CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE
VOUS REMERCIE POUR VOTRE MOBILISATION.
ENSEMBLE, AIDONS LES JEUNES À MIEUX CONSTRUIRE LEUR AVENIR !

